

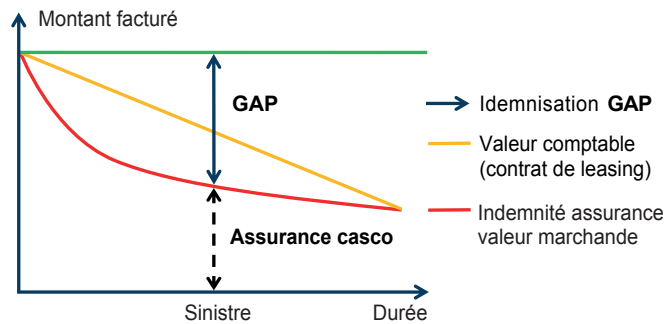
L'ASSURANCE GAP

Votre protection d'assurance sans faille:

Notre assurance GAP PSA FINANCE vous offre une valeur ajoutée attractive en cas de perte totale ou de vol de votre véhicule. Elle complète votre assurance casco et allège vos pertes en cas de sinistre (GAP: terme anglais signifiant lacune, intervalle).

Pourquoi une assurance GAP:

En cas de perte totale ou de vol, une assurance casco ne couvre qu'une partie du montant facturé du véhicule. Cette indemnisation est donc insuffisante pour pouvoir acquérir un véhicule équivalent. Notre assurance GAP vous permet de combler cette différence.



Simple:

L'**assurance GAP** peut facilement être intégrée dans le financement et est donc incluse dans vos mensualités. Notre assurance GAP peut être combinée avec les assurances de véhicules à moteur de toutes les compagnies d'assurance en Suisse.

Votre Garage :

www.psafinance.ch

**Assurance
GAP
PSA FINANCE**

**Une assurance
sans faille**

VOS AVANTAGES

Les conditions:

- Valable sur les véhicules de tourisme et utilitaires neufs et d'occasion jusqu'à 3,5 t
- Montant facturé jusqu'à CHF 90'000.-
- Indemnisation GAP jusqu'à CHF 30'000.-
- Bonus de fidélité de CHF 1'000.-
- Assuré pendant toute la durée du financement, avec un maximum de 61 mois

Bonus de fidélité:

Cette prime de fidélité de CHF 1'000 vous sera créditée si, dans les 90 jours après le sinistre, vous optez pour un nouveau financement PSA FINANCE Suisse SA et valable pour une voiture neuve de marque Citroën, DS ou Peugeot.



Notre prestation:

La garantie correspond à la différence entre l'indemnité de l'assureur casco et le montant facturé, en tenant compte de l'indemnisation GAP maximale.

EXEMPLE DE CALCUL

Montant facturé	CHF 30'000.-
- Indemnisation par l'assureur casco (ou valeur marchande)	CHF 16'000.-
= Indemnisation de l'assurance GAP + Bonus de fidélité	CHF 14'000.- CHF 1'000.-
= Indemnisation totale	CHF 15'000.-
Votre prime d'assurance mensuelle	CHF 14.20



MONTANT FACTURE

Qu'est-ce que c'est:

Ce prix correspond au montant réel de la facture, c'est-à-dire au prix tarif du véhicule assuré avec les équipements optionnels et accessoires, et diminués des remises et autres avantages.

Que désigne la valeur marchande:

La valeur marchande est le montant que l'assuré doit dépenser pour acquérir un véhicule d'occasion équivalent. Elle reflète notamment la valeur de remplacement du véhicule, en incluant les équipements et les accessoires au moment de l'événement assuré. Les directives d'évaluation de l'Association suisse des experts automobiles indépendants (ASEAI) s'appliquent.

Partenaires de confiance:

L'**assurance GAP** est un produit des assurances Generali, l'une des principales compagnies d'assurance en Suisse.



Les détails de la couverture d'assurance individuelle ainsi que les droits et obligations contractuels sont définis dans les conditions générales d'assurance (CGA), ainsi que dans la déclaration d'adhésion. Celles-ci sont seules déterminantes. Le contrat d'assurance est soumis au droit suisse, à savoir la loi fédérale sur le contrat d'assurance (LCA). L'assureur est la Generali Allgemeine Versicherungen AG, Avenue Perdtemps 23, 1260 Nyon.